

JEAN-R. LARROUYET

LICENCIÉ EN DROIT

CONTENTIEUX - ASSURANCES

35, RUE DE CLICHY, PARIS . IX<sup>e</sup>

TÉL. : TRINITE 29-39

27 décembre 1984

monseigneur et cher compatriote,

j'ai lu avec intérêt vos deux premiers numéros. Et je vous adhère  
sous ce pli mon bulletin d'abonnement accompagné de cinq francs en  
timbres-poste. Il m'est facile de lire "Aintzina" au nom de l'Eskualdekoen  
Bilgariña (je suis membre du Bureau) mais je sais par l'exemple d'"Egañ" les  
difficultés de lancement d'une publication, et je préfère m'inscrire parmi  
vos abonnés.

Je voudrais adhérer au groupement euskalduniste. Pourriez-vous me faire  
connaître les conditions à remplir?

Avec mes voeux de prospérité pour "Aintzina", veuillez agréer l'expression  
de mes sentiments les plus sympathiques en JEL.

J. Larrouyet

Y  
JEAN-R. LARROUYET

AVOCAT À LA COUR

TÉLÉPHONE  
TRINITÉ 28-30

35, RUE DE CLICHY  
PARIS IX<sup>e</sup>

30 octobre 1947

Monsieur l'Abbé,

Je vous serais très reconnaissant de me faire connaître chez quel éditeur a paru l'Histoire de France de Mr. Etchart. Le renseignement ne figure pas dans votre article d'Herria de ce jour.

Peut-être que, si vous en avez le loisir (et je vous suis très occupé) vous pourrez me dire le sort des revues IKUSKA et GERNIKA : j'ai reçu les deux premiers numéros de chacune d'elles, puis plus rien.... Cela me rappelle les mauvais jours d'Elgar, d'Aintzina et de tant d'autres publications dont le vie fut brevè. Je serais navré qu'un pareil sort fut réservé à une œuvre aussi sympathique que celle de l'Institut Gernika.

le sort de la bibliothèque de feu Lacombe n'est pas encore réglé. La famille oppose à mes demandes la force d'inerde. Je crains que les volumes les plus rares ne tombent dans des mains "ignorantes".

Sur cette métaphore hardie je m'arrête et je vous prie de croire, Monsieur l'Abbé, à mes sentiments les plus sympathiques.

JR Larrouy

P. S. Si le livre de M. Uhart est en vente à Bayonne, je mis acheteur.

JEAN-R. LARROUYET

AVOCAT A LA COUR D'APPEL

37, RUE ETIENNE-MARCEL  
PARIS-1<sup>e</sup> - CEN. 84-04

le 15 OCTOBRE 1954

Monsieur l'Abbé , et cher Ami,

J'ai reconnu votre écriture  
sur l'enveloppe qui m'apportait une de-  
mande de souscription au "GERO" d'AXULAR.

J'ai le plaisir de vous in-  
former de ce que j'ai souscrit pendant  
les vacances à la Librairie du "Porche"  
mais je vous remercie d'avoir pensé à moi

Je profite de l'occasion  
pour vous adresser par chèque le montant  
de mon abonnement au journal "HERRIA"  
Je vous prie de croire ,  
Monsieur l'Abbé et cher Ami, à l'expres-  
sion de mes sentiments tout dévoués .

*J.Rarouyet*

P.S:Je suis entrain de rédiger les statuts de  
l'Association "Pariseko Eskualdun Gazteria "  
Le mot "eskualdun" me choque un peu !..Conseil-  
lez-vous de mettre plutôt l'adjectif " eusko" ?  
puisque il s'agit du qualificatif au substantif  
"gazteria " ?

Monsieur l'Abbé Pierre LAFITTE  
Petit Séminaire  
USTARITZ